

# ATELIER TECHNIQUE DU 23 JUILLET

## LE TREPORT - 12H-15H30

Document de travail, version en date du 23/07/2015

### Lieu

Locaux de la CPDP, 21 avenue des canadiens au Tréport.

### Participants potentiels

- CPDP : Etienne Ballan, David Prothais
- Maître d'ouvrage : Christophe Leblanc, César Roynette, Maud Harribey
- France Nature Environnement : Sylvie Barbier
- CRPMEM Haute Normandie et Nord Pas de Calais Picardie : Olivier Becquet, Florent Mahé, Patrick François
- DML : Joël Davo, David Duhé
- DDTM 76 : Karine Viel
- DIRM (non représentée)
- PNM (non représenté)
- Agence des Aires Marines Protégées : Antonin Hubert
- Cellule de Suivi du Littoral Normand (non représentée)
- IFREMER (non représenté)

### Termes de référence

Dans le cadre du débat public, l'impact potentiel à court terme du projet sur la pêche a été longuement débattu. Les pêcheurs ont présenté des cartes confrontant la zone du parc éolien aux prises actuelles réalisées par les bateaux haut-normands et picards. Sur cette base, ils ont proposé une zone alternative d'accueil d'un parc éolien. Pour cette zone alternative, comme pour l'actuelle, le public a posé des questions sur l'état des connaissances permettant d'affirmer et de connaître la richesse et l'évolution du potentiel halieutique. France Nature Environnement a lancé un appel à une réflexion commune pour que l'installation d'un parc permette à la fois l'exploitation raisonnée de la mer et le maintien à long terme des qualités du milieu marin.

Sur la base de ces questionnements, la CPDP souhaite éclairer le public sur ces différentes questions, en réunissant d'abord un atelier technique, puis en versant son résultat à la réunion de clôture du débat.

Elle propose que l'atelier traite successivement des trois questions suivantes :

#### **1. Partager les données et les méthodes de production de ces données sur la qualité des milieux marins et la richesse halieutique**

Données Valpena ; méthodologie des études prévues par la maîtrise d'ouvrage (état initial de la ressource halieutique, etc.) ; données disponibles ou identifiées par les services de l'Etat, etc.

#### **2. Identifier les besoins de connaissances permettant de mieux caractériser le potentiel halieutique de court, moyen et long terme des deux zones.**

Perspectives de connaissance des effets à long terme sur le milieu et la ressource halieutique de l'installation d'un parc

éolien. Effets réserves, effets récifs. Effets de perturbation des écosystèmes marins basés sur les dunes hydrauliques, etc. Quelles questions pourraient être posées à la recherche scientifique ? Quelles études complémentaires pourraient être demandées au Maître d'ouvrage ?

### **3. Identifier les pistes méthodologiques permettant de rechercher le maintien à long terme de la ressource halieutique dans et autour des zones accueillant des parcs éoliens.**

Quels types de pêche pourraient être possibles / favorisés dans ces zones ? Quelles modalités de régulation des pratiques (notamment au regard des avis des grandes commissions nautiques sur les parcs de Fécamp, St-Nazaire et Courseulles-sur-Mer) dans l'espace et dans le temps ? Quelles recommandations / calendrier proposer pour les déminages et les autres activités susceptibles de perturber le milieu marin ?

La commission dressera un compte rendu de la réunion sous forme d'une note de synthèse, qui sera versée au débat public lors de la réunion du 28 juillet.